71e Année. 11e Série. Tome III. N° 5. 3 Février 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française
Et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Rôle des Médecins au Sénat ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : La Médecine et la Politique : Les Médecins élus Sénateurs en 1900. — Les Idées nouvelles : Les Automobiles médicales. — La Colombophilie médicale. — Hôpitaux de Paris : Création dans les Hôpitaux d'un ordre nouveau de Praticiens pour la direction des services spéciaux d'Ophtalmologie. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Le Concours d'Externat de 1899.

Illustrations. — Actualités : M. le Dr Pedebidou.

BULLETIN

Le Rôle des Médecins au Sénat.

Depuis dimanche dernier, un certain nombre de Médecins sont entrés à nouveau au Sénat.

La plupart en faisaient déjà partie ; mais quelques nouveaux ont su forcer les portes, grâce à leur vaillance et leur dévouement à la Chose publique.

Félicitons les uns et les autres de ce beau succès.

Nous avons, dans deux numéros précédents, publié les noms des candidats et ceux des sénateurs sortants ; nous n'avons donc pas à y revenir ici : il nous suffira d'ajouter qu'on trouvera plus loin la liste complète des nouveaux élus.

Le rôle des Médecins dans cette haute Assemblée mérite, par contre, que nous nous y arrêtions dans la mesure des lignes qui nous sont accordées en tête de ce journal. Nos confrères, au Luxembourg, peuvent rendre, en effet, à la cause médicale des services signalés ; et il suffit de citer ici les noms de MM. les Drs Cornil et Pozzi, parmi ceux qui n'ont pas été renouvelés cette année, pour rappeler dans quelles conditions les praticiens trouvent au Sénat des défenseurs autorisés des intérêts professionnels.

Les questions d'Hygiène, dans lesquelles les Médecins ont une compétence toute particulière, devraient, dans cette Assemblée, trouver également des partisans convaincus non plus seulement dans le milieu des professeurs, mais dans celui des médecins de province, qui sont assez nombreux au Sénat. Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi, car là interviennent des notions d'ordre politique et départemental.

C'est sur ce point qu'il faut attirer l'attention ; et nous supplions nos confrères, les nouveaux sénateurs, de s'efforcer de toujours placer l'intérêt général au dessus des questions particulières et de ne pas hésiter à se montrer ainsi, non seulement des politiciens avisés, mais des hommes vraiment dignes de ce nom.

Il n'est pas superflu d'insister sur ce point délicat ; car, si nous recherchions bien dans les annales de la Législature sénatoriale de ces cinq dernières années, nous verrions qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Cependant, ne soyons pas trop défiant et ayons foi dans l'avenir.

Reprenons, en tout cas, confiance, et souhaitons, en conséquence, de très grand cœur la bienvenue aux confrères de province dans notre Capitale, qui, cette année, est chargée de faire resplendir, pour le monde entier, les gloires de la Civilisation moderne.

Marcel Baudouin.

ACTUALITÉS

LA MÉDECINE ET LA POLITIQUE.

Les Médecins élus Sénateurs.

[Élections du 28 Janvier 1900].

Voici la liste des Docteurs en Médecine qui viennent d'être élus *Sénateurs* aux élections du 28 janvier 1900.

Tous les sénateurs-médecins *sortants* n'ont pas été réélus, en particulier MM. les Drs Signard et J. Coillot (Haute-Saône). L'énumération suivante montre dans quelles conditions les triomphateurs ont à nouveau réussi (1).

M. le Dr Léon Labbé, républicain modéré, chirurgien des hôpitaux de Paris, a été réélu pour l'Orne, par 711 voix sur 937 électeurs inscrits ; en 1892, il avait été élu par 506 voix, en remplacement du Dr Libert, monarchiste décédé.

M. le Dr Legludic, dans la Sarthe, a été élu par 609 voix sur 894 votants ; il est radical.

M. le Dr Parisot, républicain, a triomphé par 652 voix sur 966 suffrages exprimés dans les Vosges. En 1896, il n'avait obtenu que 587 voix, battant M. le Dr Joyeux, également républicain.

M. César Duval, pharmacien, républicain, a été réélu dans la Haute-Savoie par 506 voix sur 648 votants ; il est républicain.

M. le Dr Francoz, républicain, dans le même département (Haute-Savoie), a triomphé à son tour avec 475 voix sur 648 votants.

M. le Dr Rolland, de Tarn-et-Garonne, a été réélu au 3e tour, avec 248 voix sur 459 votants ; au 1er tour, il en avait 127 et au second 165.

M. le Dr Guyot, dans le Rhône, a triomphé dès le 1er tour, avec 400 voix sur 745 votants.

M. le Dr Guillemaut, en Saône-et-Loire, a obtenu au 1er tour 985 voix sur 1293 votants.

Parmi les Médecins, élus *Sénateurs pour la première fois*, il y a le Président du Conseil général de la Seine, un Député, et un ancien Député, etc.

M. le Dr Piettre, président du Conseil général de la Seine, à Paris, a obtenu 421 voix sur 745 votants et a été élu au 1er tour.

Né à Caudry (Nord), le 2 octobre 1841, M. Piettre, après avoir fait ses études de médecine, se fixa en 1867 à Saint-Maur pour y exercer sa profession. Très aimé dans sa commune, il fut élu conseiller municipal en 1870 et le resta jusqu'en 1888, après avoir été maire pendant douze ans. C'est en 1893 qu'il fut élu conseiller général du canton de Saint-Maur, et il fut successivement secrétaire, vice-président et président du Conseil général de la Seine, fonctions dans lesquelles il a su déployer une très grande activité et montrer de solides qualités d'administrateur. Il serait trop long d'énumérer toutes les grandes questions intéressant la banlieue à la solution desquelles il s'est profondément attaché. Il est médecin-inspecteur des Ecoles et médecin de l'orphelinat de la Seine, vice-président de la Commission d'Hygiène de l'arrondissement de Sceaux et président de la Délégation cantonale.

M. le Dr Pedebidou, député radical, élu par 421 voix sur 682 votants, dans les Hautes Pyrénées. C'est un succès bien enlevé. Notre confrère est très sympathique dans son pays et tout dévoué à la cause des médecins. Il sera au Sénat un défenseur très sérieux des intérêts de notre corporation.

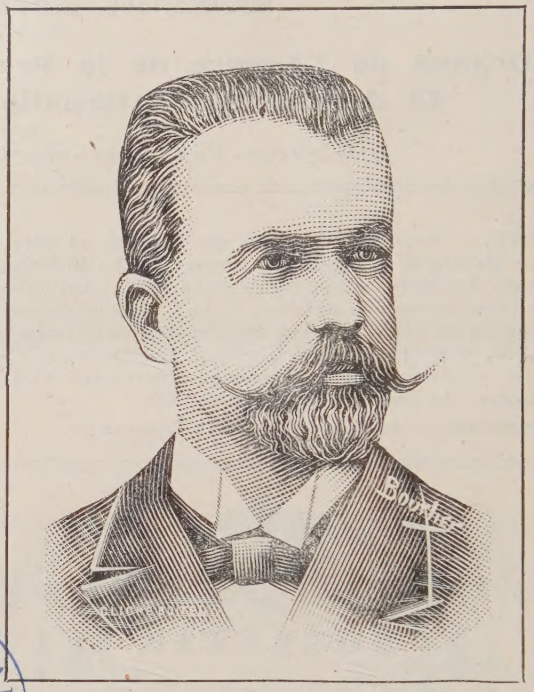

M. le Dr Pedebidou,
Sénateur des Hautes-Pyrénées.

M. le Dr Béraud, ancien député, radical, a été élu par 367 voix sur 440 votants, dans le département de Vaucluse.

M. le Dr Bataille, dans le Puy-de-Dôme, n'a triomphé qu'au second tour de scrutin, où il a obtenu 622 voix sur 1146 inscrits ; il est conseiller général, radical socialiste.

M. le Dr Lordereau, dans l'Yonne, conseiller général, radical, n'a obtenu qu'au second tour également les 437 voix nécessaires pour vaincre (873 votants).

M. le Dr Contancin, dans la Vienne, a été élu au 3e tour par 401 voix sur 708 votants ; au 1e et 2e tour, il n'avait obtenu que 201 et 216 voix.

Il faut ajouter à cette liste les noms suivants : M. le Dr Bontemps (Haute-Saône). — M. le Dr Boulahan (Tarn). — M. le Dr Collinot (Yonne). — M. le Dr F. Martin (Saône-et-Loire). — M. le Dr Quintan (Basses-Pyrénées). — M. le Dr Sigallas (Var). — M. le Dr Vagnat (Hautes-Alpes).

Parmi les médecins, qui se présentaient sérieusement et qui ont échoué, nous ne citerons que les noms les plus connus.

M. les Drs Signard et Coillot, *sénateurs sortants*, républicains, n'ont pas été élus dans la Haute-Saône ; au 1er tour, 342 voix seulement sur 893 inscrits. — M. Bourneville (de Paris), n'a obtenu que 189 voix sur 745 votants (1er tour). — M. le Dr Paul Reclus, républicain, conseiller général, a été battu dans les Basses-Pyrénées. — M. le Dr Bataille, M. le Dr Goyon et M. le Dr Chambige, dans le Puy-de-Dôme ont été battus, au 1er tour de scrutin, le premier, par 510 voix, le second, par 504. En 1898, M. le Dr Goyon a été battu avec le même nombre de voix exactement (510). Mais M. Bataille a été élu au 2e tour. — M. le Dr Feuvrier, nationaliste a été

(1) Nous avons publié dans notre dernier numéro les portraits des Sénateurs sortants.

BOSTON MEDICAL LIBRARY MAR 2 1900

franchement battu (183 voix) dans le même département, au 1er tour. — Dans la Sarthe, M. le Dr Mauvais, maire de la Flèche, nationaliste, n'a obtenu que 269 voix sur 894 votants. — En Seine-et-Marne, M. le Dr Farny, Conseiller général, radical, n'a obtenu que 387 voix sur 928 votants. — Dans la Somme, M. le Dr Maximilien Boulenger, nationaliste, n'a eu que 93 voix sur 1335 votants. — M. le Dr Rey, conseiller général, député nationaliste, n'a obtenu que 329 voix (1er tour) dans le Tarn. — Dans la Vienne, M. le Dr Contancin, radical, n'a eu au 1er tour que 201 voix sur 708 votants. — Dans l'Yonne, hécatombe de candidats médecins au 1er tour, car M. le Dr Javal, ancien député, républicain, a échoué avec 110 voix; M. le Dr Lordereau, Conseiller général, radical, avec 219 (1er tour); M. le Dr Quillot, Conseiller général, radical, avec 97 sur 873 votants. Au second, M. Lordereau a été élu. — M. le Dr Coste, sénateur sortant, n'a pas été réélu; il n'a eu que 242 voix au 1er tour et 332 au second, pour 873 votants.

M. Dr Albert Le Play, dans la Haute-Vienne, sénateur sortant, n'a eu que 60 voix au 1er tour.

Dans les Ardennes, échec de M. le Dr Gairal, Conseiller général, républicain (95 voix sur 861 inscrits).

Dans le Finistère, M. le Dr Le Borgne, ancien député, maire de Pleyben, Conseiller général, républicain, a éprouvé une nouvelle défaite (469 voix).

Dans la Vendée, M. le Dr Dodin (de Challans) a échoué honorablement.

Comme on vient de le voir, un grand nombre de nos confrères sont restés sur le carreau. Espérons qu'à des élections prochaines ces efforts ne seront pas perdus et qu'ils iront, à leur tour, grossir le bataillon des médecins à la Haute Assemblée.

LES IDÉES NOUVELLES.

Les Automobiles Médicales.

Suite des Lettres reçues.

Nous avons encore reçu un grand nombre de lettres relatives aux Automobiles Médicales (On nous supplie de mettre le terme au féminin en 1900; et nous nous exécutons). Nous en continuons la publication par séries.

Difficulté de l'Entreprise.—Nécessité de viser à l'économie.

Fère-en-Tardenois (Aisne), janvier 1900.

M. le Dr Marcel Baudouin, Paris,

Monsieur et honoré Confrère. Je ne me doutais pas, en 1888 ou 89, alors que stagiaire dans le service de défunt Ollivier, aux Enfants-Malades, je vous avais pour interne, ce dont vous ne vous souvenez sans doute pas, qu'un jour je vous écrirais au sujet des *Automobiles Médicales*, alors insoupçonnées certes.

Si je me permets de le faire, c'est que depuis trois ans je «chauffe» plus ou moins, en faisant ma médecine de campagne. J'ai commencé par une voiturette X... (1); et cela ne m'ayant pas donné de bons résultats, j'ai continué par l'emploi de différents tricycles à moteur X... Actuellement je ne possède plus rien du tout qui chauffe, et j'attends, dans l'idée que la question de la voiturette va se trouver réalisée pratiquement, car c'est de ce côté que, selon moi, se trouve la solution de la question.

Je ne suis donc pas du tout du même avis que le rédacteur des *Petites Annales*, dans un article récent duquel je trouve citées quelques lignes d'un confrère qui est presque mon voisin, le Docteur Angelby, de la Ferté-Gaucher; en même temps qu'un chaud plaidoyer en faveur de la voiture, la vraie voiture automobile, avec mécanicien même, qui serait la seule solution de la question pour les médecins. Je ne voudrais pas insinuer que l'auteur de l'article a émis cette opinion dans le but de soutenir les intérêts des grosses maisons fabricant la voiture, ou d'une de ces grosses maisons. Je dois cependant dire qu'il semble ne pas s'être rendu compte des mobiles qui feront agir l'immense majorité des médecins le jour où ces médecins emploieront l'automobile en remplacement de l'hippomobile. Eh bien! ces raisons seront multiples, sans doute; mais il en est une plus importante à elle toute seule que toutes les autres ensemble : l'*économie*. Il y en a bien d'autres, assurément; en particulier, la question du temps à gagner. Mais je répète et je soutiens qu'à côté de l'économie à réaliser, ces autres raisons ne sont pas d'un grand poids.

Or, si nous cherchons à calculer la différence qu'il y a entre la voiture et la voiturette automobile, tant au point de vue du prix d'achat, qu'au point de vue des frais de marche et d'entretien, je crois que l'on sera amené à faire cette constatation, ou plutôt ces constatations : la voiture automobile est d'un prix élevé comme achat, inaccessible à beaucoup; et son prix de revient, quand on s'en sert journellement, surtout quand on a un mécanicien, est peu inférieur au prix de l'entretien de deux chevaux, avec leur cocher. Une grosse voiture coûte six mille francs au moins, plutôt sept ou huit (1); son moteur use beaucoup d'essence, beaucoup d'huile aussi, sans compter ce qui est nécessaire aux autres organes; il faut une remise spéciale avec fosse; les pièces de rechange, les réparations sont naturellement d'un prix proportionné à la voiture; enfin un mécanicien coûte en moyenne plus cher qu'un cocher (2). Et tous ces frais qu'occasionne la voiture, vous voulez les faire accepter par le médecin de campagne ordinaire, c'est-à-dire un homme qui possède le plus souvent une seule voiture, cabriolet ou duc, avec deux chevaux; qui conduit lui-même, ce qui lui évite les frais d'un cocher? Jamais vous n'y arriverez. Quand même il accepterait la dépense initiale, mettons de six mille francs, c'est un minimum, pour l'achat du véhicule, il reculera quand il verra ce que coûte réellement la mise en utilisation de cette voiture. Et il y a encore d'autres obstacles, dont je n'ai pas parlé, comme le délai de livraison exigé par les constructeurs, qui est plus long naturellement pour une voiture que pour un véhicule moins important.

Examinons maintenant ce que coûtera la voiturette..... idéale, en supposant qu'elle ne soit pas encore créée, ce qui n'est pas prouvé. Tout d'abord le prix d'achat : les plus chers de ces véhicules connus sont marqués 3.500 à 4.000 fr; on peut donc admettre que leur prix est juste la moitié du prix des voitures. Au lieu de 6, 8, 12 mois de temps pour les livrer, on demandera, on demande déjà deux à trois mois, comme pour une voiture hippomobile. Passons à l'entretien. Les moteurs de voiturettes ne seront guère que des moteurs de tricycles renforcés, munis au besoin de circulation d'eau; et on peut voir par ce que coûtent ceux-ci comme entretien, ce que coûteront celles-là, en ajoutant, si l'on veut, moitié en sus pour la différence de force, c'est-à-dire que la voiturette coûtera une fois et demi ce que coûte le tricycle actuel de deux chevaux et quart. Il a été fait déjà plus d'une statistique sur ce sujet; en s'y reportant, on verra quelle somme minime la voiturette demandera pour son entretien. Et cette somme ne devra pas être, comme celles que l'on a publiées quelquefois sur l'entretien des voitures, un trompe-l'œil; je veux dire qu'il n'y aura pas à tenir compte, en plus du chiffre donné, de ces faux frais qui constituent le plus souvent la plus grosse dépense réelle dans l'entretien d'une voiture automobile.

Je ne doute pas, malgré cela, que le conseil donné par le Rédacteur des *Petites Annales* ne soit suivi par un certain nombre de médecins. Parmi nous, il en est qui ont des aptitudes spéciales en mécanique, leur permettant de faire toutes leurs affaires eux-mêmes; il en est surtout qui n'ont pas à regarder ce que leur coûtent leurs voitures. Ceux-la posséderont, s'ils ne l'ont déjà, la voiture et non la voiturette; mais je soutiens que ce qui leur convient à eux ne convient pas à l'immense majorité : c'est ce que j'ai voulu prouver. Il en est parmi nous qui voyagent en victoria de luxe ou en coupé, ne conduisant jamais; cela est certain; mais l'immense majorité se sert de cabriolets, bogheis, ou ducs sans conducteurs. Les deux catégories se retrouveront parmi les adeptes de la nouvelle véhiculation.

(1) Comme d'habitude, nous supprimons les noms des fabricants, à dessein.

(1) Erreur. Quand on opère soi-même, on l'a à *beaucoup moins* (N. de la R.)

(2) Avant de discuter, il faudrait connaître les détails de l'affaire (N. de la R

La seule raison sérieuse qui ait été donnée en faveur de la grosse voiture, c'est qu'elle est plus confortable. Cela me semble bien incontestable ; mais on est mieux aussi dans un coupé fermé ou dans une huit-ressorts que dans un simple petit duc, n'est-ce pas? Ce qui n'empêche pas le duc d'être employé par la majorité, qui se contente d'un confortable relatif. J'ai lu quelque part qu'une voiture vaudrait mieux, parce qu'elle pèserait beaucoup plus, aurait plus de résistance et pourrait mieux affronter les mauvais chemins? Je ne crois pas nécessaire de répondre à pareil argument. Que l'on possède voiture, voiturette ou tricycle, il est également difficile, à tous points de vue, de sortir de sa remise, quand la route est couverte de boue et sillonnée d'ornières. On a bien parlé de roues de fer de rechange, adaptables l'hiver à la grosse voiture; on sait qu'elles font fatiguer beaucoup le moteur, qui demande, autant et plus que le voyageur, à être bien suspendu.

Pour les temps absolument mauvais, le moyen héroïque est encore de remiser soigneusement ce que l'on a, et de sortir en hippomobile. C'est là, et ce sera longtemps, la grande infériorité de l'automobile. Elle n'empêchera pas plus son extension qu'elle n'a empêché celle du cycle.

La voiturette est donc le véhicule pratique en automobile pour le médecin ; et on peut ajouter aussi, pour le voyageur de commerce —, pour tous ceux qui ont à faire beaucoup de route sans transporter derrière eux un gros poids de bagage. Maintenant, quel genre de voiturette faut-il adopter ?

Il faut autant que possible que cette machine ne pèse pas plus de 250 kil., ce qui la dispense de marche arrière; si on a besoin d'aller en arrière, on pousse la voiture à la main. Je crois qu'on peut faire des modèles très suffisants, qui seront encore bien au-dessous de ce poids ; il y a du reste avantage à le réduire le plus possible, car moins il sera élevé, moins il faudra de force pour faire avancer la voiturette. Le moteur devra-t-il être avec ou sans refroidissement d'eau ? Je crois que le refroidissement d'eau, que l'on obtient avec des systèmes simples, de peu de complication, maintenant, est toujours une bonne chose. Certains moteurs, à l'heure actuelle, se refroidissent très suffisamment, dit-on, par des systèmes spéciaux, non à eau; il serait bon de les éprouver. L'essentiel est que la voiturette puisse disposer d'une certaine force, qui ne paraît guère être inférieure à 3 chevaux, force dont elle ne se servira complètement que dans les coups de collier.

Je me figure une voiturette automobile pratique au point de vue mécanisme comme un quadricycle à pétrole, un peu plus, mais pas beaucoup plus compliquée; ayant en plus du tricycle *simple* un changement de vitesse et un système de refroidissement. Je fais cette comparaison parce que je sais par expérience que le tricycle est un instrument extrêmement pratique, ayant très peu de causes de pannes (à condition qu'on le connaisse suffisamment), et que je considère que le jour où la voiturette marchera aussi sûrement que le tricycle, le médecin qui montera dedans pourra s'embarquer sans crainte; de même il n'aura pas beaucoup plus de travail pour nettoyer son moteur que pour un tricycle : et il y a de la différence entre celui-là et une voiture qui demande une revue de deux heures après la moindre sortie, si l'on veut être certain de partir à la prochaine sortie.

Il me reste un mot à vous dire au sujet du système que vous jugerez bon d'employer pour donner aux médecins des facilités et des avantages. Et d'abord, qui vous empêche, si vous pouvez obtenir auprès des maisons de gros certains avantages, de donner à chacun ce qu'il désirera ; à l'un, une voiture, à l'autre, une voiturette, à celui-ci, un simple motocycle? Je n'en serais pas moins certain, du reste, que l'immense majorité voudrait des voiturettes. C'est parce qu'il menait tout droit à la création des voiturettes que le tricycle a eu une telle fortune, augmentant de force à chaque saison. Dans l'avenir, il restera l'instrument de l'homme de vitesse qui veut être seul et libre; mais alors les trois quarts de ceux qui ont des motocycles aujourd'hui feront de la voiturette. Qu'on m'en donne une, comme celle que je rêve et qui n'est pas insaisissable ; je crois même qu'elle existe, un morceau ici, un autre là. Qu'on m'abandonne cette voiturette pour faire un tour de France chez des confrères, et que je sois un menteur si je ne reviens pas avec plus de commandes qu'une grosse maison n'en pourra exécuter dans l'année. Le prix de cette machine, tombé au prix d'un cheval et d'une voiture neuve, à peu de chose près; l'entretien coûtant le 1/3 de celui de deux chevaux : on n'en aura jamais pour tout le monde, quand tout le monde se sera rendu compte.

Je reviens au système à employer pour favoriser le corps médical. La location me paraît être impossible à employer; du moins tant qu'il n'y aura pas un type général bien établi et stable, comme cela a lieu pour les cycles. Qui voudrait louer une année un modèle qui sera peut-être démodé, impossible à vendre au bout de six mois? (1) Il n'y a que la vente au comptant ou par paiements échelonnés, qui puisse se faire ; les avantages étant d'autant plus grands que l'on paie plus vite. Pourrez-vous trouver ce qu'il faut dans ces conditions-là?

Mais je n'ai plus rien à vous dire, et je m'aperçois qu'en voilà pas mal d'écrit, au courant de la plume; je me bornerai là ; vous n'avez pas tant de temps que cela à perdre à me lire. J'aurais pourtant eu quelque chose à vous dire encore au sujet des modèles vers lesquels on peut, on doit à présent tourner les yeux, mais il faut savoir se borner. Je souhaite donc que vous ayez pu me lire jusqu'ici sans fatigue et vous envoie mes vœux les plus sincères pour la réussite de cette affaire. Croyez aussi à mes meilleurs sentiments confraternels.

Dr A. Lodé.

P. S. — L'article du Dr D. R., dans le numéro de novembre du *Répertoire de Médecine et Chirurgie pratiques* est excellent et très sensé.

Nous sommes presque tous, on le voit, du même avis. Nous ne voulons que d'une Automobile PLUS ÉCONOMIQUE QUE LE CHEVAL.

Donc, inutile de discuter. Mais, pour atteindre le but, il faut se réunir, opérer par soi-même, etc., etc. Conclusion : Ne nous disputons pas; groupons-nous. — *Res, non verba*, suivant notre devise.

L'Idéal cherché. — L'Automobile Médicale Électrique.

21 janvier 1900.

Mon cher Confrère,

Vous vous occupez activement, par l'intermédiaire de la *Gazette Médicale de Paris*, d'une campagne en faveur de l'Automobilisme pour l'usage des Médecins.

Comme tant d'autres, j'aspire au moment où les voitures vraiment pratiques pour nous seront sur le marché. Mais, ayant en ma possession une voiture à pétrole de 4 chevaux, je n'en ai connu que les inconvénients, tous d'ordre professionnel : au premier rang fatigue musculaire, puis, par ordre d'importance, nécessité d'une étude complète du mécanisme, d'une surveillance quotidienne, de vérification exigeant un sacrifice de temps (dont nous aurions meilleur emploi autrement) et d'un domestique ayant des connaissances spéciales, ou une intelligence suffisante, ce qui exige des gages assez élevés. Bref j'ai revendu ma machine avec baisse de prix naturellement, et finalement, tous frais compris, la douloureuse s'est élevée à plus de 2.000 fr. pour moins de cinq mois d'usage.

Comme je n'ai vu signalée dans les journaux spéciaux aucune invention supprimant soit la première explosion qu'il faut toujours déterminer à la main, soit l'entretien du mécanisme de transmission qui a toujours été en se compliquant au lieu de se simplifier, soit les réparations dont les fervents chauffeurs énoncent négligemment et même dédaigneusement la moyenne comme égale à 500 fr. par an, je pense de plus en plus que les médecins peuvent actuellement soupirer plutôt vers l'avènement de l'électricité que vers la vulgarisation des moteurs à explosion.

Vous, mon cher confrère, à titre de chef du mouvement, êtes sans doute le mieux renseigné au point de vue de la pratique professionnelle. C'est pourquoi je m'adresse à vous, comme beaucoup sans doute le font ou désirent le faire, pour savoir où en est la locomotion électrique au point de vue professionnel médical. Bien entendu, la question de station électrique est mise à part, car je n'ignore pas qu'on est obligé d'avoir une source d'énergie à portée de la main.

Vous voudriez réunir beaucoup de desiderata ; je vous envoie les miens ; il n'y a rien de tel que de discuter quand on s'entendra. Donc, je suis, en théorie, votre allié.

Agréez, mon cher Confrère, mes sentiments les plus cordiaux.

D. Dupaigne,
Louveciennes (Seine-et-Oise).

(1) Cette phrase est peu claire ; et certainement l'auteur n'a pas saisi notre combinaison (N. de la R.).

Avantages de la Voiture Électrique avec Électricité faite au Gaz.

Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), 20 janvier 1900.

Mon cher et honoré Confrère,

Il vient de me tomber sous les yeux un article qui m'a fait plaisir et procuré de l'étonnement en même temps. J'y ai lu en effet que c'était vous qui vous occupiez de la question des *Automobiles Médicales*. Permettez-moi donc d'en causer une minute avec vous ?

Quoique médecin d'Eaux, je vais beaucoup à la campagne. J'ai toujours un et très souvent deux chevaux, ce qui m'oblige à une remise, une écurie et un domestique. Mon désir, depuis longtemps, est de posséder une automobile médicale, que je paierais comptant, mais telle qu'elle puisse gravir nos fortes côtes, très souvent 9 centim. en mauvais chemin et avec des pierres non enfoncées. C'est là une grosse difficulté. Cependant, considérant la question à un point de vue un peu personnel, voici ce que j'ai pensé depuis longtemps.

Ici, à Bourbonne, nous avons le gaz à 0 fr. 20 le mètre pour moteurs. Il me semble que je pourrais avoir : 1° un moteur à gaz ; 2° une dynamo ; 3° des accumulateurs. Il ne me faut plus qu'une *voiture électrique* et j'ai immédiatement la lumière électrique chez moi, partout ; mon installation radiographique, que j'alimente actuellement par des piles. Et une voiture électrique, moins chère, plus docile qu'une à pétrole, n'exigeant pas d'autre conducteur que moi, et fonctionnant presque sans réparations.

Je crois que le « nœud financier » de la question est là : il faut avoir chez soi un *moteur à gaz* ; ceux qui n'en ont pas auront une turbine, une roue à aubes, dans le Nord un moulin à vent, une scierie, une usine quelconque qui leur produira l'électricité, pour leur éclairage comme pour leur voiture.

Cette question mérite, je crois, d'être étudiée théoriquement, d'abord au point de vue des dépenses, pratiquement ensuite au point de vue de la force motrice nécessaire pour les pays plats ou pour les pays montagneux.

J'ai fait les calculs, approximatifs il est vrai, et de la première mise de fonds et des dépenses quotidiennes. Faites faire ce travail par un spécialiste et vous serez absolument étonné de la modicité des dépenses. Je ne veux pas vous donner mes résultats, je désire que vous fassiez faire ce petit calcul pour votre étonnement. Veuillez, je vous prie, me faire connaître le résultat de votre enquête sur mon idée. Je serais ravi que celle-ci fut féconde.

Quantité de médecins de la ville, de petites villes et de campagne qui ne voudraient pas payer d'un coup les frais de la 1re installation, vous offriront, j'en suis sûr, de payer le tout en 2, 3, ou 4 annuités, et au point de vue commercial, ce serait encore pour vous, j'en suis certain, une excellente affaire.

Agréez, mon cher Confrère, l'assurance de mes tout dévoués sentiments. Dr Joyeux.

P. S. — Nous serions déjà au moins deux, ici, prêts à marcher dans cette voie, qui nous tente.

Avantages de la Voiture à vapeur pour les Médecins.

Montmirail, le 7 janvier 1900.

Monsieur le Directeur,

Tiens ! Tiens ! mais c'est une idée, ça, et une riche idée, de vouloir créer une Société pour fournir des automobiles aux médecins !

Je suis tout acquis à ce projet. Si la Société *Medical Automobil* avait existé plus tôt, j'aurais probablement en poche quelques billets de mille de plus. Car je suis un vieux chauffeur, un chauffeur de la première heure. Pensez donc : j'ai déjà parcouru dans les 80,000 kilomètres, deux fois le tour de notre planète ! ! J'ai de l'expérience et je puis vous parler en connaissance de cause.

Depuis plus de deux ans, je fais toute ma clientèle exclusivement avec le pétrole pour moteur. Et je m'empresse de vous dire que tout n'est pas toujours rose dans le métier de chauffeur. Il y a bien quelques satisfactions ; mais aussi les pannes, oh ! les pannes ! Il faut avoir le courage de convenir qu'avec les canassons on en avait moins, de ces déboires, et qu'on arrivait plus sûrement à un rendez-vous. J'ai eu une voiture, et j'ai encore 2 *tricycles* et un quadricycle. Le tricycle est ce qu'il y a encore de plus pratique ; je devrais dire de moins mauvais. Il ne fatigue pas, quoi qu'en dise notre fort spirituel confrère, M. le Dr Petit, qui, entre parenthèses, monte le sien tous les matins. Il fait une vitesse raisonnable, grimpe bien les côtes, et manque rarement, sauf par la pluie. On peut dire de lui que c'est un bon serviteur ; il faut donc le conserver.

Les inconvénients sont ceux de tous les moteurs à pétrole ; je ne les cite pas : tout le monde les connaît. De la voiture, je n'en ferai pas des éloges. Je me suis débarrassé de la mienne avec 3,000 fr. de perte ; je ne la regrette pas. La voiture à pétrole n'est pas encore pratique pour le médecin des campagnes, et je crains qu'elle ne le devienne jamais. Elle a tous les inconvénients des moteurs à pétrole, et, en plus, elle coûte fort cher d'acquisition et d'entretien. Si elle exige chez soi la présence d'un ouvrier mécanicien, remplaçant l'ancien cocher, où est le bénéfice, je vous le demande ?

Dans les pays accidentés, comme les confins de la Brie et de la Champagne, elle ne va pas beaucoup plus vite qu'un cheval, et coûte bien plus cher. De plus, elle ne marche pas toujours, tant s'en faut. Je ne crois pas non plus que les moteurs de tricycle, adaptés à un chassis de voiture — genre de toutes les voiturettes de nos jours —, donnent de bons résultats. Les moteurs sont toujours trop faibles. Il ne faut pas moins d'une force de six chevaux effectifs, pour mouvoir convenablement une voiture de 3 à 400 kilogs avec deux personnes dedans. Jamais je n'achèterai un moteur ayant une force moindre.

Alors, que faire ? Je ne sais trop, ou plutôt, si, j'ai une idée. Pour la voiture sûre, robuste et forte d'un médecin de campagne, il faut un moteur qui n'ait pas besoin d'allumage, ni de carburation. Vous comprenez ces expressions ; elles résument les moteurs à pétrole, et me les rendent odieux, parce qu'il est trop capricieux et à la merci de trop d'influences extérieures. Il faut au médecin de campagne un bon moteur à vapeur. A mon humble avis, voilà l'avenir de la locomotion sûre.

Rendez la voiturette à vapeur légère, et gracieuse (M. le Dr Rodet prétend qu'elle l'est déjà), rendez-là surtout robuste, et *surtout* moins chère. Mais comme il faut deux moteurs au moins, à un médecin un peu occupé, je termine en disant : un moteur à pétrole avec allumage électrique, pour le tricycle, et le moteur à vapeur pour la voiture, avec dôme et glace devant, mobiles. Cette voiture ne devrait pas coûter plus de 3,000 à 3,500 fr. au comptant, et devrait faire de 6 à 10 chevaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée. Dr C. Hugonnet.

Notre excellent confrère exprime des *desiderata* qui sont les nôtres (les nôtres sont encore plus satisfaisants !) ; donc, rien à dire. Ce qu'il demande existe ; mais on ne l'aura à bon marché qu'en se groupant. Donc, *groupons-nous d'abord*, et on discutera après. Ne mettons pas la charrue avant les bœufs. Soyons américains... M. B.

La Colombophilie Médicale.

Nous avons reçu de notre excellent confrère et ami, M. le Dr Besançon, notre ancien chef de conférence d'Internat, l'intéressante lettre ci-dessous, que nous nous faisons un véritable plaisir d'insérer.

Paris, 12 janvier 1900.

Mon cher ami,

Veux-tu me permettre une petite « revendication de priorité » en faveur d'un médecin français ?

L'application de la Colombophilie à la pratique médicale appartient au Dr Bonenfant (de Linselles, Nord).

A toi. Besançon.

Mais quand M. le Dr Bonenfant a-t-il fait les essais signalés ? Dans quel mémoire en est-il fait

mention ? Notre ami Besançon nous a, à ce propos, communiqué la lettre suivante qu'il vient de recevoir du Docteur Bonenfant, lettre curieuse que nous sommes très heureux de pouvoir publier.

Mon cher ami,

Quand vous m'avez demandé, il y a beau temps déjà, quelques renseignements pour l'application pratique de la Colombophilie à la Médecine de Campagne, je ne croyais pas que vous y auriez attaché autant d'intérêt ; mais je dois vous avouer aussi que c'est un peu par paresse et manque de temps que la réponse ne vous est pas encore venue. Pour répondre aux questions que vous me posiez alors, il faudrait presque faire un traité de Colombiculture, et, sans être précisément fort difficiles, le maniement du pigeon et surtout l'aménagement du colombier demandent une étude assez longue.

Il y a 6 ans environ que je me sers de mes voyageurs ; et personne, à ma connaissance, ne les avait utilisés dans ce sens.

Ils me rendent bien souvent de signalés services, en m'évitant souvent des pertes de temps considérables.

J'ai même perfectionné ce service dans ces derniers temps, de la façon suivante. Outre Linselles, je dessers un village voisin distant de 4 kilomètres, où j'ai un petit cabinet. Les personnes de cette localité, qui ont besoin de mes services, vont me demander dans cette maison. Les tenanciers m'envoient, quand il y a de nouveaux malades et à heure fixe, un pigeon porteur des indications nécessaires ; en partant de chez moi, j'ai pu arranger ma tournée. J'ai souvent grande économie de temps.

Pour finir, puisque cela peut vous être agréable, je vais me mettre au travail et vous envoyer sous peu un petit aperçu des conditions indispensables à un fonctionnement facile de la poste aérienne.

Bien cordialement à vous,

Dr F. Bonenfant.

Ainsi donc, il paraît avéré que la Colombophilie médicale a pour père un *Médecin français,* puisque M. le Dr Bonenfant y a recours depuis 1894 au moins. Nous en sommes particulièrement très fiers pour notre pays, si fertile en idées nouvelles.

HOPITAUX DE PARIS.

Création dans les Hôpitaux d'un ordre nouvean de Praticiens pour la direction des services spéciaux d'Ophtalmologie.

Organisation du Concours spécial pour la nomination des Opthtalmologistes des Hôpitaux. — Le Directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique, vu la loi du 10 janvier 1849, art. 1 et 5, § 10, et celle du 7 août 1851, art. 8, *in fine* ; vu les avis émis par le Conseil de Surveillance dans les séances des 25 nov. 1897, 7 juillet 1898 et 21 juillet 1898, tendant à ce que les services spéciaux d'Ophtalmologie existants ou à créer dans les hôpitaux, soient confiés à des spécialistes nommés au concours, et approuvant le programme arrêté par sa Commission pour l'organisation dudit concours ; arrête :

Article 1er. Il est créé, pour être chargés exclusivement de la direction des services spéciaux d'ophtalmologie existant actuellement ou à créer dans les Hôpitaux, un ordre nouveau de praticiens qui prendront le titre «d'ophtalmologistes des hôpitaux».

Art. 2 Les ophtalmologistes des hôpitaux seront nommés, dans les mêmes formes que les médecins, chirurgiens et accoucheurs des Hôpitaux, à la suite d'un concours spécial dont le programme est déterminé ci-après. — Art. 3. Le programme du concours spécial pour la nomination aux places d'ophtalmologistes des Hôpitaux est arrêté ainsi qu'il suit, savoir :

Conditions d'admission au Concours. — Comme pour les places de médecin, de chirurgien ou d'accoucheur des Hôpitaux, les candidats devront justifier qu'ils possèdent depuis cinq ans révolus le diplôme de docteur en médecine obtenu devant une Faculté de médecine française de l'État. Néanmoins, le temps de Doctorat est réduit à une année pour les candidats qui justifient de quatre années entières passées dans les Hôpitaux et Hospices de Paris en qualité d'internes en médecine.

Épreuves du Concours : — Les épreuves du Concours sont réglées de la manière suivante : *A.* Epreuves éliminatoires. 1° Une épreuve sur titres consistant en l'appréciation, par le jury, des titres et travaux scientifiques des candidats. A cet effet, en s'inscrivant pour le Concours, les candidats déposeront, en nombre d'exemplaires égal à celui des membres du jury, une notice exposant leurs titres, ainsi que les travaux scientifiques qu'ils ont déjà publiés et dont ils fourniront une liste imprimée permettant de s'y reporter. L'examen de ces titres et travaux sera fait par le jury dans une séance privée, à laquelle ne seront pas admis les candidats. 2° Une composition écrite sur un sujet d'anatomie et de physiologie spéciales, pour la rédaction de laquelle il sera accordé trois heures. 3° Une épreuve orale théorique sur un sujet de pathologie ; il sera accordé au candidat vingt minutes pour réfléchir et un temps égal pour faire sa leçon.

B. Épreuves définitives. 1° Une épreuve de médecine opératoire spéciale consistant en une opération sur un animal anesthésié ou sur un cadavre, 2° Une épreuve de clinique spéciale sur deux malades. Il sera accordé au candidat vingt minutes, dont il pourra disposer à son gré, pour l'examen de ces malades, et trente minutes pour exposer oralement son opinion devant le jury, après dix minutes de réflexion. Le maximum des points à attribuer pour chacune des épreuves est fixé ainsi qu'il suit : Epreuves éliminatoires :, Pour l'épreuve sur titres, 30 points ; pour la composition écrite 30 points ; pour l'épreuve théorique, 30 points. — Épreuves définitives : Pour l'épreuve de médecine opératoire, 20 points ; pour l'épreuve clinique sur deux malades, 30 points.

Jury du Concours. Le jury du Concours se composera de cinq membres savoir ; trois membres, tirés au sort parmi les professeurs ou agrégés d'ophtalmologie de la Faculté de Médecine de Paris, les ophtalmologistes chefs de service des Hôpitaux et les chirurgiens chefs de service des Hôpitaux, chargés d'un service d'ophtalmologie ou ayant dirigé effectivement dans les Hôpitaux un service de cette nature officiellement reconnu, en exercice ou honoraires ; un médecin et un chirurgien, tirés au sort parmi les médecins et les chirurgiens chefs des Hôpitaux, en exercice ou honoraires.

Dispositions diverses. Les formalités prescrites par le Règlement général sur le Service de Santé en ce qui touche l'inscription des candidats, le tirage au sort du jury et toutes les opérations ultérieures du Concours sont applicables au Concours pour la nomination des ophtalmologistes.

Art. 4. Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de M. le Préfet de la Seine. Fait à Paris le 22 décembre 1899.

Dr Henri Napias.

NÉCROLOGIE.

M. Marion, directeur du Musée d'Histoire naturelle de Marseille, professeur à la Faculté des Sciences, décédé à l'âge de 54 ans. C'est M. Marion qui dirigea il y a quelques années les dragages scientifiques du *Travailleur* et du *Talisman*. Les Ministres de l'Agriculture de Russie et d'Autriche-Hongrie avaient fait appel à lui pour procéder à la reconstitution des vignobles dans ces pays, en collaboration avec M. Kowalesky.

M. le Dr Pietri, ancien médecin-major des chasseurs à pied de la Garde impériale, est mort dans sa quatre-vingt-douzième année. D'origine corse, comme ses cousins, le préfet de police fameux et le secrétaire des commandements de l'impératrice Eugénie Franceschini Pietri, M. le Dr Pietri avait dans toute sa pureté le masque et le profil napoléoniens. C'était un petit homme, énergique et robuste, au caractère enjoué et aimable, très répandu dans le monde parisien. — M. le Dr Lodovico Brunetti, ancien professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de Médecine de Padoue. — M. le Dr Antonio Valenti, professeur extraordinaire de pathologie générale à la Faculté de Médecine de Rome. — M. le Dr Samuel Roberts Mason, professeur d'obstétrique et de gynécologie au Collège royal des Chirurgiens d'Irlande, à Dublin. — M. le Dr Stephen O'Sullivan, professeur de chirurgie au Queen's College de Cork. — M. le Dr William Alexander Hammond, ancien professeur de neurologie et de psychiatrie à Bellevue Hospital Medical College de New-York. — M. le Dr William Buckingham Canfield, lecteur de Médecine à l'University of Maryland, de Baltimore.

On mande de Cracovie que M. Kostanecki, attaché à l'Institut bactériologique, vient de mourir. L'autopsie, qui a été faite du corps de M. Kostanecki, a fait reconnaître qu'il était atteint d'une maladie infectieuse aiguë, dont on ne peut fixer d'une manière plus précise le caractère. La famille du défunt a été isolée et transférée à l'hôpital de la ville. L'Institut bactériologique est fermé jusqu'à nouvel ordre. — M. le Dr Charles Cassin (d'Avignon). — M. le Dr Marcus, médecin-major de deuxième classe à l'Ecole du Service de Santé à Lyon. — M. le Dr Nérat (de Paris). — M. le Dr Vacher (de Lyon).. — M. Porte, pharmacien, à Bort (Corrèze), et son élève, M. Galvain, se rendaient à la chasse dans le Cantal en voiture, quand tout à coup, leur cheval s'étant emballé, ils ont été projetés contre un banc de pierre de la place Marmontel. M. Porte a été tué; mais M. Galvain n'a été que sérieusement blessé.

On écrit de Cherbourg que récemment parti pour la chasse, dans les marais de Carentan, M. Lecoutour, étudiant en médecine avait disparu. On a acquis la certitude, après des fouilles dans le marais, que l'étudiant était mort. Après trois jours de dragage des mariniers ont ramené son cadavre.

M. le Dr Ebrard (de Nîmes). — M. le Dr Felici (de Bastia); — M. le Dr Delbourg, (de Paris). — M. le Dr Clément de Frenes (Meurthe-et-Moselle).

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 5 au 8 février 1900. — *Lundi 5.* — 2e examen, doctorat, nouveau régime : MM. Ch. Richet, Rémy, Desgrez, exam. Salle n° 2 et 3 (Faculté). M. Broca (André), censeur. — 3e examen, doctorat oral. 1re partie. MM. Lannelongue, Varnier, Walther, exam. Salle n° 2 (Faculté): M. Launois. — 5e examen. doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série : MM. Terrier, Tuffier, Broca (Aug.), exam. Hôtel-Dieu. M. Fournier, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 2e série : MM. Tillaux, Kirmisson, Legueu, exam. Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Hayem, Teissier, Méry, exam. Hôtel-Dieu. M. Delbet.

Mardi 6. — 2e examen, doctorat, nouveau régime : MM. Hanriot, Retterer, Langlois, exam : Petit amphithéâtre. M. Farabeuf, censeur. — 2e examen, doctorat, 2e partie : MM. Mathias-Duval, Charrin, Desgrez, exam. Salle n° 3. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie, N. R : MM. Le Dentu, Wallich, Thiéry, exam. Salle n° 2. — 3e examen, doctorat, oral, 1re partie : MM. Budin, Brun, Hartmann, exam, Salle n° 1. M. Chassevant. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie : MM. Guyon, Berger, Faure, exam. Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série : MM. Jaccoud, Achard, Dupré, exam. Charité. — 5e examen doctorat, 2e partie, 2e série: MM. Debove, Ménétrier, Thiroloix. exam. Charité. M. Roger.

Mercredi 7. — Médecine opératoire : MM. Kirmisson, Sébileau, Mauclaire, exam. Ecole pratique. *Épreuve pratique.* — 3e examen, doctorat, oral, 1re partie, N. R. : MM. Varnier, Poirier, Delbet, exam. Salle n° 1, M. Ch. Richet censeur. — 3e Examen Doctorat oral. 1re partie : MM. Lannelongue, Lejars, Lepage, exam. Salle n° 2. — 4e examen doctorat : Landouzy, Wurtz, André, exam. Salle n° 4. M. Gley.

Jeudi 8. — Médecine opératoire : MM. Quénu, Poirier, Faure, exam. Ecole pratique. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Brun, Bonnaire, Hartmann, exam. Salle n° 1. M. Gautier, censeur. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Cornil, Blanchard, Marfan, exam. Salle n° 3. — 4e examen, doctorat : MM. Proust, Hutinel, Chassevant, exam. Salle n° 2. M. Thoinot.

Vendredi 9. — 4e examen, doctorat : MM. Pouchet, Thoinot, Heim, exam. Salle n° 1. M. Retterer, censeur. — 5e examen, doctorat 1e partie, Chirurgie, 1e série : MM. Decens, Broca (Aug.), Mauclaire, exam. Necker. M. Hayem, censeur. — 5e examen, doctorat, 1e partie, chirurgie, 2e série : MM. Tuffier, Jalaguier, Legueu, Necker. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Potain, Brissaud, Gaucher, exam. Necker. M. Walther. — 5e examen, doctorat, 1e partie, Obstétrique : MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudelocque. M. Hanriot censeur.

Samedi 10. — 5e examen, doctorat 2e partie, : MM. Dieulafoy, Roger, Vaquez, exam. Salle n° 1. M. Gley, censeur. — 5e examen, doctorat 2e partie, 1e série : MM. Hutinel, Ballet, Achard, exam. Hotel-Dieu. Joffroy, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série ; MM. Chantemesse, Letulle, Thiroloix, exam. Hôtel-Dieu. M. Rémy. — 5e examen, doctorat, Chirurgie, 1e partie. Obstétrique. MM. Le Dentu, Poirier, Albarran, exam. Charité, M. Cornil, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie: MM. Debove, Marfan, Dupré, exam. Charité, M. Ménétrier. — 5e examen, doctorat, 1e partie, Obstétrique: MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier. M. Quénu, censeur.

THÈSES. — *Mercredi 7*, à 1 heure : Candidat, Mme Kritchevsky-Gochbaum. Président, M. Fournier. MM. Joffroy, Gaucher, Widal, exam. *Sur un cas d'ankylose articulaire progressive et généralisée (synarthrophyse).* — Candidat, M. Marais. Président, M. Joffroy. MM. Fournier, Gaucher, Widal, exam. *Délire salicylique dans le rhumatisme articulaire aigu.* — Candidat, M. Méresse. Président, M. Brissaud. MM. Déjerine Gilles de la Tourette, Legueu, exam. *Du zona dans les intoxications et en particulier dans l'urémie.* — Candidat, M. Carnus. Président, M. Brissaud. MM. Déjerine, Gilles de la Tourette, Legueu, exam. *Du traitement des affections aiguës du poumon par les enveloppements humides permanents du thorax.*

Jeudi 8, à 1 heure : Candidat, M. Bouchet. Président, M. Guyon, MM. Dieulafoy, Widal, Albarran, exam. *Traitement de la luxation sus-acromiale de la clavicule.* — Candidat, M. Griffon. Président, M. Dieulafoy. MM. Guyon, Widal, Albarran, exam. *L'agglutination du pneumocoque.* — Candidat, M. Reliquet. Président, M. Le Dentu. MM. Berger, Rémy, Thiery, exam. *Recherches sur l'étiologie de l'hypertrophie sénile ou de la prostate.* — Candidat, M. Laquerrière. Président, M. Berger. MM. Le Dentu, Rémy, Thiéry, exam. *Etude clinique sur le traitement des fibromes utérins par la méthode Apostoli et en particulier sur ses résultats éloignés.* — Candidat, M. Lacour. Président, M. Mathias-Duval. MM. Budin. Wallich, Langlois, exam. *Le corps jaune et la cause déterminante de l'accouchement.* — Candidat, M. Courgenou. Président, M. Budin. MM. Mathias-Duval, Wallich, Langlois, exam. *Contribution à l'étude de l'accouchement chez les primipares âgées.*

Enseignement Médical libre à Paris. — *Cryptogamie* —M. L. MATRUCHOT, Maître de Conférences, dirige, pendant les mois de janvier et février 1900, un enseignement technique de Cryptogamie (champignons, bactéries, algues et applications à la *pathologie animale* et à la pathologie végétale). Le but de cet enseignement est d'initier à l'étude morphologique des cryptogames inférieurs, ainsi qu'à la technique des cultures et des inoculations, les travailleurs qui désirent poursuivre des recherches expérimentales sur les microorganismes. Cet enseignement comprenant vingt séances, se fera les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de deux heures à six heures, au Laboratoire de Botanique de la Sorbonne. Chaque séance comporte une leçon orale d'une heure, suivie d'une démonstration technique dont la durée est de trois heures environs.

Cours d'Ophtalmoscopie. — Le Dr F. DESPAGNET commencera à sa clinique, 60, rue Saint-André-des-Arts, un cours d'Ophtalmoscopie, le lundi 22 janvier à deux heures et demie, et le continuera les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine à la même heure.

Maladies mentales et nerveuses. — M. ROUBINOVITCH : tous les dimanches, à 10 heures (à partir du 21 janvier) au parloir de la section Pinel de l'hospice de la Salpêtrière, conférence clinique sur le diagnostic et le traitement des maladies mentales et nerveuses.

École de Médecine de Dijon. — M. le Dr LUCIEN est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux de médecine opératoire.

École de Médecine de Limoges. — M. BIAIS, suppléant des chaires de physique et de chimie, est chargé des fonctions de chef des travaux de physique et de chimie (emploi nouveau).

École de Médecine d'Amiens. — M. POINTELIN est chargé du cours de physique, en remplacement de M. Dubois, décédé.

École de Médecine de Besançon. — Un concours s'ouvrira, le 12 juillet 1900, devant l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'Ecole de médecine de Besançon.

Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Assistance publique de Paris. — La légende des millions gaspillés de l'Assistance publique est revenue sur le tapis avec l'annonce du legs DEBROUSSE. Les revenus provenant de propriétés immobilières ne dépassent pas 2 millions 400,000 francs ; ceux provenant de rentes sur l'Etat atteignent 3,560,000 francs ; enfin, il y a encore, avec la subvention du Conseil municipal, 185,000 francs de revenus d'autres valeurs.—L'Assistance publique de Paris est bien comme on l'a dit, l'établissement de ce genre le plus riche du monde entier, à ne considérer que le chiffre de sa fortune; mais, par rapport à la population qu'il doit secourir, il est au contraire, d'après des statistiques très exactes, le plus pauvre. Le seul exemple du legs DEBROUSSE est assez significatif. Avec les 8 à 10 millions qui resteront à l'Assistance, celle-ci devra, en effet, entretenir 200 vieillards à raison de 3 francs par jour et par vieillard, soit 219,000 francs par an. Or, les 8 à 10 millions, placés, aux termes du règlement, en rentes sur l'Etat, rapportent de 250 à 300,000 francs !

Concours pour la nomination à une place d'Ophtalmologiste des hôpitaux de Paris. — Ce Concours sera ouvert le *lundi 28 mai 1900, à midi*, à l'Administration centrale, avenue Victoria, 3. Cette séance sera consacrée à la composition écrite.

MM. les Drs qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration de l'Assistance publique, *de midi à trois heures*, du lundi 23 avril au samedi 5 mai suivant inclusivement.

Encore un Conflit de Médecins à l'Institution des Jeunes Aveugles. — Un poste de médecin, sans doute toujours fort brillamment occupé, c'est celui de Médecin en chef de l'Institution des jeunes Aveugles. En 1868, le Dr Lombart fut nommé à cette place. Il la cédait en 1872 à son gendre, le Dr Claisse, sans tenir compte du Dr Brongniart, médecin adjoint, qui démissionna. En 1898, le Dr Claisse père céda sa place au Dr Claisse fils. Le médecin adjoint, qui était le Dr Wattelet, se trouvait évincé, comme l'avait été le Dr Brongniart. M. Claisse fils a accepté de soumettre le cas au syndicat devant lequel l'a mené le Dr Wattelet. Le Syndicat l'a invité à démissionner : il n'a pas démissionné. Lettre d'un ton très vif du Dr Wattelet au Dr Paul Claisse. Et la parole donnée ? Et la juridiction acceptée ? Le Dr Paul Claisse envoie la lettre, — qui est privée —, à M. Waldeck-Rousseau, son supérieur. Le directeur de l'Institution des jeunes Aveugles fait appeler le Dr Wattelet à son cabinet. Il le met en demeure, ou de se réconcilier avec le médecin en chef, ou de démissionner,

faute de quoi, c'est très simple, on le révoquera. Le conflit à cette heure, entre le Dr Wattelet, le médecin en chef et l'Administration, est à l'état aigu. (*Sous toutes réserves*).

Navires-Hôpitaux de la Croix-Rouge japonaise. — L'Association japonaise de la Croix-Rouge a fait construire à Glasgow (Clydebank), aussitôt après la guerre, deux navires-hôpitaux, le *Hakuai-Maru* (*Humanité*) et le *Rosai Maru* (*Sauveur*). Le premier est arrivé au Japon en mai, le second en juin 1899. Ils sont organisés exclusivement pour le transport des malades et des blessés ; mais néanmoins leurs aménagements ont été disposés de telle façon qu'ils puissent être utilisés comme paquebots en temps de paix, et la Croix-Rouge les a loués momentanément à la Nippon-Yusen-Kaisha qui les a mis en service sur la ligne Hong-Kong-Vladivostock. Signe caractéristique : une croix rouge peinte sur la cheminée. Chaque bâtiment contient 176 lits ainsi répartis : 41 de 1re classe, 12 de 2e classe et 116 de 3e classe, plus 7 isolés pour les maladies contagieuses. En étageant les lits de la 3e classe, on obtient 116 lits en plus, ce qui donne un total de 292 lits. L'Association de la Croix-Rouge embarquerait sur chaque bateau : 1 médecin en chef, 3 médecins en sous-ordre, 2 pharmaciens, un économe, 1 secrétaire, 2 infirmiers-chefs et 20 infirmiers.

Sociétés et Congrès.

Société Médicale du IXe Arrondissement. — La Société médicale du IXe arrondissement a ainsi constitué son bureau pour 1900 : *Président*, MM. Boissart ; *Vice-Président*, Belières ; *Secrétaire Général*, Ozenne ; *Secrétaire général adjoint*, Dagron ; *Secrétaires annuels*, Davau, Millon ; *Trésorier*, Duboys de Lavigerie.

Société de Kinésithérapie. — Une nouvelle Société médicale, la *Société de Kinésithérapie* vient de se fonder à Paris. Sa réunion de constitution a eu lieu le vendredi 5 Janvier 1900, en l'Hôtel des Sociétés Savantes. Elle tiendra une réunion le dernier vendredi de chaque mois. *Président d'honneur* : M. le Pr Marey, membre de l'Institut ; MM. J. Lucas-Championnière, *Président* ; Fernand Lagrange, *Vice-Président* ; René Mesnard, *Secrétaire Général* ; Stapfer, *Trésorier* ; Marchais, *Secrétaire des séances*. Les autres membres fondateurs sont : MM. G. Berne, G. Bloch, Brulant, Cautru, Dagron, Fourrière, Fretin, Gautiez, Geoffroy-Saint-Hilaire, Saisset, Ch. Vuillemin.

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé Militaire. — Un décret en date du 9 janvier 1900 règle l'établissement des tableaux annuels de classement pour l'avancement et pour la Légion d'honneur. Le classement est effectué, suivant le grade, par la Commission du Service de Santé ou, sur la présentation de celle-ci, par une Commission supérieure. La Commission du Service de Santé, présidée par un membre du Conseil supérieur de la Guerre désigné par le Ministre, établit les listes de proposition pour l'inscription au tableau d'avancement jusqu'au grade de médecin principal de 1re classe. Les listes de proposition établies par les Commissions sont transmises au Ministre, qui les examine et prononce en dernier ressort. Quant aux propositions pour la Légion d'honneur (chevalier et officier), elles sont classées par la Commission du Service de Santé, et inscrites ensuite, après approbation du Ministre. Pour les grades supérieurs, il sera fait conformément au décret du 29 septembre 1899.

Service de Santé de la Marine. — Promotions : Au grade de médecin principal, M. Geay de Couvalette. Au grade de médecin de 1re classe, M. L'Helgoualc'h.

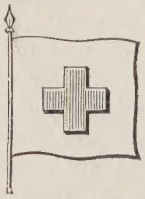

La Médecine dans le conflit anglo-boër. — *Hôpitaux.* — Lorsque tous les hôpitaux seront organisés, il y aura 6,000 lits pour les blessés de la guerre. La 8e division, dont la mobilisation commence au camp d'Aldershot, comprendra 3 hôpitaux, avec 2 compagnies d'infirmiers.

Blessures. — On signale la proportion très élevée des blessures des extrémités inférieures. Un médecin-major de l'armée anglaise, qui se trouvait à la bataille de la Tugela, vient d'adresser à ses chefs, à Londres, un curieux rapport, détaillant les positions des blessures reçues par les soldats anglais au cours de la lutte. Sur 285 sous-officiers et soldats anglais blessés à la bataille de la Tugela, le 15 décembre dernier, 26 seulement ont été blessés à la figure ou dans le cou, 23 à la poitrine ou aux épaules, 76 dans les cuisses et 124 dans les jambes ou aux pieds. Le médecin-major ajoute que toutes les blessures produites sont aussi « humaines » que possible, et que « les hémorragies brillent par leur absence » !

Secours. — La Société française de Secours aux Blessés Militaires, sous la présidence du grand Chancelier de la Légion d'honneur, vient de faire un nouvel envoi aux blessés boërs, comprenant : 3,000 bouteilles offertes par la Compagnie des Eaux d'Orezza, 350 bouteilles de vin de quinquina, 480 boîtes de lait concentré, 3,360 tablettes de bouillon (Maggi), 110 kilos de café, 150 boîtes de confitures, 4 caisses de pansements antiseptiques et de linge.

Médecine d'État et Hygiène

Lutte contre l'Alcoolisme. — La Prospérité, Société française contre l'usage de l'alcool, dont le siège est n° 15, boulevard du Temple, vient d'élire son Comité pour 1900 : Président, M. le Dr Duplay, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie de Médecine ; Vice-président, M. le Dr Gouel, médecin des hôpitaux.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 3e semaine de 1900, 1,043 décès, chiffre un peu inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de janvier (1,055), mais supérieur à celui de la semaine dernière (999). La fièvre typhoïde a causé 9 décès, chiffre identique à celui des trois semaines précédentes (la moyenne est de 6). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est, de même que la semaine précédente, de 42. La variole a causé 1 décès. Les autres maladies épidémiques présentent des chiffres un peu inférieurs à la moyenne : la rougeole, 11 (la moyenne est 12), la scarlatine, 3 (la moyenne est 3), la coqueluche, 5 (la moyenne est 6), la diphtérie, enfin, 4 (la moyenne est 9). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 152 décès, au lieu de 180 pendant la semaine précédente et au lieu de 178, moyenne ordinaire de la saison. La faiblesse de ce chiffre, due sans doute à la douceur de la saison est d'autant plus remarquable que la grippe continue à sévir, avec une légère amélioration, en Angleterre. Il y a eu 12 suicides et 17 autres morts violentes. On a célébré à Paris 491 mariages. On a enregistré la naissance de 1,159 enfants vivants (593 garçons et 566 filles), dont 810 légitimes et 349 illégitimes. Parmi ces derniers, 52 ont été reconnus immédiatement.

Les Médecins du Peuple. — Le dimanche matin, *Consultations d'hygiène*, par M. le Dr Zielinski.

Empoisonnement par les Calorifères. — Il paraît qu'à la Haute-Cour on a observé un empoisonnement par les tuyaux des calorifères dans les cellules du Luxembourg, pendant tout le procès.

Hygiène des Villes. — *La Tuberculose à Berlin.* — Un grand scandale s'est produit aux abattoirs de Berlin, où l'on a découvert des fraudes. Des viandes tuberculeuses et trichinées, au lieu d'être détruites, étaient livrées à la consommation publique depuis plusieurs années.

Hygiène des Maisons ouvrières. — *Amiens.* — La Bourse du Travail d'Amiens a institué une Commission spéciale, chargée de concentrer et de faire aboutir auprès de l'Administration compétente les plaintes qui pourront se produire contre le défaut d'hygiène des maisons ouvrières.

La Peste. — *Portugal.* — M. le Dr Métin, médecin des colonies, qui était allé, il y a un mois et demi environ, à Oporto pour y continuer les études commencées là-bas par les Drs Calmette et Salimbéni sur le traitement de la peste, est rentré à Paris. Il a été reçu par le Ministre des Colonies. Les nouvelles qu'il rapporte sont plutôt rassurantes, et il est permis d'espérer que la peste qui sévit encore à Oporto, où elle est restée confinée, n'étendra pas son champ d'action.

République Argentine. — On annonce l'apparition de la peste à Rosario. Un rigoureux cordon sanitaire a été établi.

L'exercice de la Médecine au Brésil. — On écrit de San-Paolo (Brésil), que le Gouvernement brésilien donne le droit d'exercer leur profession aux médecins étrangers ayant passé leur thèse dans une grande Université, sans soutenir comme auparavant une thèse en langue portugaise, très difficile pour les médecins étrangers et sur simple autorisation. C'est un immense débouché pour les jeunes médecins, les médecins faisant absolument défaut au Brésil.

Médecins morphinomanes. — Si sur 1000 morphinomanes on compte 40 % de médecins, chiffre donné par M. le Dr Rodet dans son livre si documenté sur le *Morphinisme*, combien sur 1000 médecins compte-t-on de morphinomanes ? De 8 à 10 /o, d'après le Dr Crothers, qui vient de communiquer les résultats de son enquête sur ce sujet à la Société de Médecine de New-York. Ces chiffres n'ont rien de rassurant pour la profession. Il est vrai qu'il s'agit de confrères transatlantiques et les Américains ont l'ambition de tous les records ! Il est à croire qu'ils détiennent celui-là, et il est à espérer qu'ils le gardent.

Une Centenaire. — Est décédée à Bordeaux une demoiselle Emilie Chochot, qui était âgée de cent-trois ans.

Elèves en Pharmacie de Marseille. — Il vient de se créer, à Marseille, une Association syndicale des Elèves en pharmacie du Midi, qui, entre autres institutions, se propose d'organiser le placement de ses membres à l'aide d'un office pharmaceutique. La nouvelle Association a décidé d'entretenir avec les patrons les meilleures relations et de poursuivre par tous les moyens l'amélioration morale et matérielle des élèves en pharmacie.

Divers.

Les Médecins à l'Elysée. — M. Loubet a reçu le 22 Janvier M. le Dr Laurens, Sénateur et Président de la Société amicale et de Bienfaisance des officiers de l'Instruction publique et des officiers d'Académie, avec une délégation de cette Société.

Les Médecins Archéologues.—A la Commission du Vieux-Paris, dans une des dernières séances, M. le Dr Capitan a protesté contre les maladresses commises par la Direction des services d'Architecture et des Promenades et plantations, qui, dans le nouveau square de la Sorbonne, a fait planter des arbres, dont le feuillage cachera, dès l'été prochain, le monument qu'il s'agissait de dégager.

Les Médecins Ministres. — Le premier Ministre du nouveau ministère autrichien, M. le Dr von Kœrber, est un homme politique d'une habileté exceptionnelle, qui a déjà fait ses preuves comme Ministre de l'Intérieur et de l'Agriculture dans les Cabinets précédents. C'est actuellement le seul homme politique capable d'amener un compromis entre les Tchèques et les Allemands, et le fait seul d'avoir été choisi dans une crise aussi grave prouve la grande confiance que l'Empereur d'Autriche a en lui.

Distinctions Honorifiques.— A été nommé Chevalier de la Légion d'honneur, M. le Dr Gelineau, ancien chirurgien de Marine.

Les Médecins chez les Artistes. — M. le Dr Poyet vient d'être nommé médecin adjoint du Conservatoire.

Les Médecins Conférenciers. — La seconde Conférence faite cette année sous le patronage du Cercle Manceau, a eu lieu le mercredi soir, 17 janvier, à 8 h. 1/2 très précises, dans la Salle des Concerts de la Ville, au Mans. Notre excellent ami, M. le Dr Gaston Poix, membre de la Ligue et du Congrès de la Tuberculose, a traité, comme nous l'avons annoncé récemment, le sujet suivant : *La Lutte contre la Tuberculose*. Cette Conférence était accompagnée de projections photographiques relatives aux lésions, dues à la maladie, aux microbes de la Tuberculose, et surtout aux Sanatoria pour Tuberculeux de France et de l'Étranger (Diapositifs I. B. S.).

Réclame chirurgicale.— D'après le *Figaro*, Mlle Vanheeghe, pensionnaire à l'hospice d'Hazebrouck (Nord), aveugle depuis dix-huit ans, opérée trois fois sans résultat et considérée de tous côtés comme incurable, vient de guérir grâce aux remèdes végétaux d'un *savant oculiste américain*, de Paris.

Un Étudiant en Médecine papetier. — Un étudiant en médecine est établi papetier aux abords de l'Ecole des Arts décoratifs. Ses camarades par esprit de solidarité, ont organisé un mouvement contre la direction de l'Ecole des Arts décoratifs. Interwievé, il a déclaré : «Oui, c'est moi, l'étudiant en médecine papetier. Ma famille est lorraine. Elle a opté pour la France ; ça l'a ruinée. Je ne pouvais plus continuer mes études. Afin de pouvoir les finir, je me suis établi *papetier*. Et dès les premiers jours, les ennuis, venant du voisinage de l'Ecole des Arts décoratifs, ont commencé».

La Médecine et l'Escrime. — L'Académie d'Épée récemment fondée, a reçu de nombreuses adhésions d'amateurs. A été nommé membre d'honneur : M. le Dr Chatin; Ont été nommés membres honoraires : MM. les Drs Marcel Sée, Aumont, Bessé.

Les Médecins Voyageurs. — La Société de Géographie a reçu récemment une note du Dr Weisgerber sur la province de Chanouïa (Maroc). Cette note est accompagnée d'un croquis-carte au 1/500,000e.

A noter les *Civilisations de l'Inde*, du Dr Gustave Lebon, ouvrage d'érudition mis à la portée des gens du monde.

Les Veuves de Médecins. — La 11e Chambre correctionnelle vient de condamner par défaut à six mois de prison et 100 francs d'amende une somnambule de Lyon, Mme Boulanger, qui, se prétendant fille d'une sœur de M. le Dr Péan, accablait la veuve du célèbre chirurgien de cartes postales diffamatoires. Mme Péan, partie civile, a obtenu, en outre, le franc de dommages-intérêts qu'elle réclamait.

Les Étudiants en Médecine et les Sports. — *Football.* — Récemment s'est disputé à Courbevoie un match de rugby entre les équipes premières du Stade français et de *l'United Hospital's Football club*. Chaque équipe ayant marqué 11 points, le match a été nul.

Les Médecins dans le Monde. — Récemment matinée scientifique des plus intéressantes chez M. et Mme Dussaud, avec conférence et expériences de M. le Dr Laborde, de l'Académie de Médecine, sur le phonographe pour sourds, le cinématographe pour aveugles, et les téléphones haut parleurs et inscripteurs, inventions du maître de céans. La maîtresse de maison a fait les honneurs à plus de deux cents invités parmi lesquels : M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil des Ministres; M. et Mme Camille Flammarion; Osiris; MM, les Drs Branly, Labbé, Pottier, Netter, Chenet, Émile Gautier. Les expériences organisées par MM. Pathé et Wich, ont pleinement réussi. — A Londres, récemment, à l'ancien théâtre de M. Wyndham, on a donné *le Bal masqué*, tiré par M. Clyde Ditch, de l'amusante pièce de MM. Bisson et Carré. La scène se passe en France, les personnages sont Français. Jamais on n'a vu, en France, un pharmacien comme le Poulard, un médecin comme M. le Dr Blondet. — Nombreuse et élégante assistance, au mariage de M. André Beurdeley, avocat à la Cour d'Appel de Paris, avec Mlle Suzanne Collot. Parmi les assistants : MM. les Drs Josias, de l'hôpital Trousseau et Goubert. — A l'hôtel Continental, a eu lieu le vingt-deuxième dîner de l'Association amicale des anciens Elèves du lycée Charlemagne, sous la présidence du Dr Alfred Fournier, membre de l'Académie de Médecine, médecin en chef de l'hôpital Saint-Louis. — Au dernier Five O'clock du *Figaro*, reconnu MM. les Drs Pin, Cimino, Kruger, J. Ferreira, Albert Josias, médecin des hôpitaux, et Mme Dr et Mme Didsbury ; Dr, Mme et Mlles P. Mercier, Dr Landoldt. — Au 170e dîner des « Gaudes », l'Association franc-comtoise présidée par M. Jules Marchand, le célèbre portraitiste féministe, chez Marguery, on remarquait parmi les convives M. le Dr Audrey.

Les Médecins en déplacement. — M. le Dr Leyds, ministre plénipotentiaire du Transvaal, venant de Bruxelles, fait en ce moment un nouveau séjour à Paris. — M. le Dr Devillers a accompagné, dans son voyage à travers la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, la Méditerranée et l'Espagne, M. Paul Deroulède.

Les Médecins et les Voyageurs. — Parmi les membres du Comité de la Fête en l'honneur des Explorateurs français, nous relevons les noms de MM. les Dr Chamoin et Pr Ch. Richet.

Mariages de Médecins. — On annonce le mariage de M. le Dr Paul-Félix-Marie Frédault, avec Mlle Hélène-Louise-Elisabeth-Marie de Richard d'Ivry, au château de Courabeuf, à Ivry-en-Mortagne (Côte-d'Or).

Variétés et Anecdotes.

Concours de l'Externat en 1899.

[*Liste générale des Questions posées*].

Anatomie : Artère fémorale. — Os maxillaire inférieur. — Muscles péroniers latéraux. — Articulation du coude. — Muscles pectoraux. — Rapports de la trachée. — Nerf médian. — Trous de la base du crâne. — Veines superficielles du membre inférieur. — Rapports de l'utérus. — Rapports du foie. — Crosse de l'aorte. — Rapports de la vessie. — Omoplate. — Muscles fessiers. — Sacrum et coccyx. — Muscles masticateurs. — Artère poplitée. — Configuration et rapports de l'œsophage. — Articulation tibio-tarsienne. — Nerf cubital. — Artère sous-clavière. — Rapports du rectum. — Configuration extérieure et rapports du cœur. — Rapports de l'estomac. — Configuration et rapports du poumon.

Pathologie : Saignée. — Épistaxis. — Tamponnement des fosses nasales. — Fractures de côtes. — Examen clinique des urines. — Hydrocèle de la vaginale. — Fracture de l'extrémité inférieure du radius. — Erysipèle de la face. — Cathétérisme de l'urètre. — De la conduite à tenir en présence d'un sujet en état d'asphyxie. — Signes de la pneumonie franche aiguë. — De l'anesthésie générale par le chloroforme et l'éther. — Phlegmatia alba dolens. — Muguet. — Hémoptysie. — Signes de la tuberculose chronique. — Vaccine et vaccination. — Fractures du péroné. — Panaris. — Fractures de la clavicule. — Ascite. — Signes et complications de la rougeole. — Manière de faire une autopsie. — Oreillons. — Coqueluche. — Symptômes et diagnostic du mal de Pott. — Métrorragie. — Rétrécissement mitral.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publierons, à partir du **15 Février** prochain, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[Index Medicus]

recueil mensuel, dont le premier numéro contiendra la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3 à 4,000 indications bibliographiques.

S'adresser à l'Institut Int. de Bibliographie Scientifique pour tous renseignements et abonnements.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe Gravure d'un tableau de M. Bourgeois, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil.*

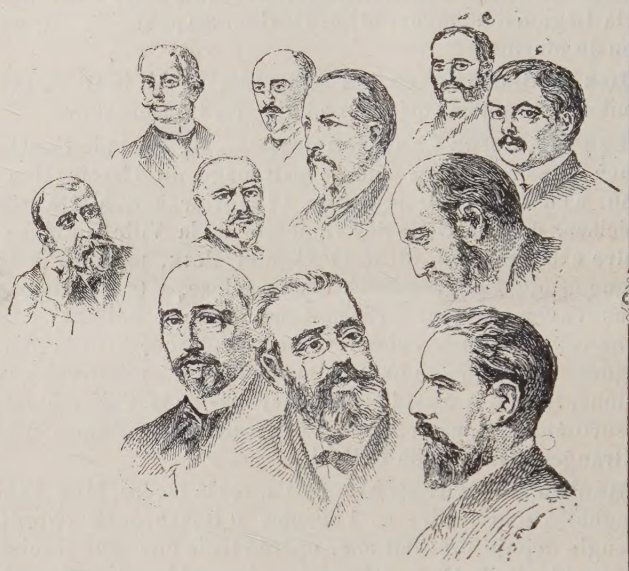

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.
(*D'après le Tableau de M. Bourgeois*).

Un groupe de MM. les Prs Proust, Joffroy, Duplay, Berger, Chantemesse, Raymond, Farabeuf, Hutinel, Pouchet, Grancher.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre accompagnée d'un mandat postal ou d'un chèque.

Prix de la Gravure (sans cadre) (1m 00 + 0,80) : **25** Francs.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à deux heures de Paris. Pays riche. On fait de la pharmacie. Rapport 9,000 fr. Loyer 450 fr. Un cheval, une bicyclette suffisent. Prix : 10,000 fr., cheval, voiture, harnais ; pharmacie et continuation du bail pendant 2 ans 1/2. Pressé.

2° Un emploi d'interne en médecine est vacant à l'hospice départemental de l'Aisne. Nourriture, logement, 560 à 660 fr. de traitement.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 219.